

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **Suzette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 49

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216809>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1922, recevront ce journal GRATUITEMENT dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.

## MOI... LA QUESTION SOCIALE...

N somnole dans le salon de Madame veuve Frelichard; les invités s'ennuient; la conversation se meurt sur un sujet bien prosaïque: la question sociale.

Monsieur Gindret paraît, son ventre devant lui; c'est un gros homme aux larges pieds et aux mains vigoureuses; il a une bonne tête ordinaire et un rire qui semble venir de l'estomac. Il entre, il pousse un « ouf!... » prolongé et se laisse tomber dans un fauteuil:

— C'est la débâcle, le monde est en désaccord! on ne sait pas vivre en paix!... le patron et l'ouvrier se disputent! mon commerce va mal!... Ah! là là!

Monsieur Gindret a gémi en disant cette phrase, mais l'assemblée demeure indifférente; en effet, depuis que Gindret dirige un magasin quelconque, Gindret se lamente, Gindret répète les mêmes mots... avec le même ton découragé... avec le même affaissement... sur le même fauteuil, et ses amis s'habituent à cela comme on s'accoutume au bruit monotone de la pluie d'automne, au tic-tac d'une horloge ou à la voix fluette d'un prédicateur.

Cependant, un jeune homme, nouveau en cette compagnie, jugea bon de répondre au cri de détresse lancé par l'infortuné commerçant. Le jeune homme nouveau se leva, on le regarde, le jeune homme nouveau parle:

— Vous avez raison, il faudrait s'entendre, examiner de près la question sociale et chercher une solution satisfaisante pour tous; à cet effet, chacun s'intéresserait au problème, le riche comme le pauvre, chacun agirait en vue de l'intérêt commun, car la meilleure façon de parvenir à un but est encore de s'y intéresser, n'est-ce pas?

— Oui, mon ami, vous causez fort agréablement, répartit l'infortuné commerçant, mais vous endormez votre auditoire. Voyez...

Le jeune homme nouveau ouvrit les yeux:

Quatre rentiers attirèrent surtout l'attention par leur pose; les deux premiers, joufflus, rêvaient, les coudes sur la table, la mâchoire croulante entre les poings; les deux autres, maigrelets, se renversaient en arrière, le gilet ouvert, les pouces fourrés dans le haut du pantalon; leurs visages dénotaient une béate sérénité, un parfait désintéressement; leurs poitrines se soulevaient calmement, en mesure, leurs discrets ronflements, s'harmonisant de temps en temps avec le bourdonnement d'une mouche velue, faisaient une chanson pareille à celle du rôti qui mijote, bien cédé dans une marmite.

Au fond de la chambre, Mademoiselle Eveline, blonde charmante et fiancée du jeune homme nouveau, se mordait les lèvres, elle était gênée, tandis que sa mère, une solide femme, affalée sur un pouf, la lorgnait et soupirait.

A côté du piano, Caroline Schleicht, vieille fille aux os saillants, aux contours anguleux, au teint jauni, caressait un affreux roquet et l'embrassait longuement sur le museau; cinq dames, alignées sur un canapé, baillaient en s'étirant, baillaient comme si, dans ce baillement suprême, elles allaient rendre l'âme.

— Voyez, répéta l'infortuné commerçant au jeune homme nouveau.

Et le jeune homme nouveau regarda, puis le jeune homme nouveau se rassit, confus.

— A votre santé! s'écria l'infortuné commerçant en vidant son verre.

Puis, en manière d'excuse, il ajouta avec une moue de dédain et un petit geste de sa patte dodue:

— Il se peut que vos idées soient excellentes, mais vous savez: Moi... la question sociale!... peuh!...

Le lendemain, à la même heure... avec le même affaissement... sur le même fauteuil, l'infortuné commerçant se plaindra... avec le même ton découragé, mais personne n'y prendra garde, car le jeune homme nouveau sera devenu vieux, dans ce cercle, et il s'habituerait aux jérémiades de l'infortuné commerçant comme on s'accoutume à celles de tous ces mécontents qui n'agissent pas, comme on s'accoutume au bruit monotone de la pluie d'automne, au tic-tac d'une horloge ou à la voix fluette d'un prédicateur.

André Marcel.



Tatadzenellie, ein Amérique, lo 29-X-21.

Monsu lo Conteu,

Vo vodrai bin m'estiusà dé veni vo z'eimbêta avoué na lettra dé villhie fenna on bocon barjaque. Ma ia grand temps qué Manu, mon homme, ma de: « Accuta-vè, Suzette, no faut envouvi on bet lè papà à Monsu lo Conteu po lo dere tot lo plliési qué no z'ai, de l'outron côté de la gollie, avoué totte cliia gandoises. Stiau boune recafaie no font daò bin, no reballant tot pllièta et coradzò. Assébin, Monsu Marc à Louis dévessai itre mau éreintà dū lo temps qué li trovà totte cliia z'histoire ein patois. L'à bin méretà onna senanna dé condzi. No faut envouvi ào Conteu onna « chronique » de per tsi no ».

Faut vo dere qué mon homme n'a pa lé ge dein sa catsetta, mà l'amàvé mi teni lo petsard qué la plliomma. L'è po cein que l'è mè, Suzette à Djan Samuët, qué vègnal vo z'eimbàta et vo dere cein que s'è passà dein nqutra vela de Tatadzenellie.

D'aboà, ie n'è pas fauta dé vo dere porquie noutra coumouna s'appelè Tatadzenellie: vò lè compreinde bin tot solet. L'è daò mimò qué noutra capetala, la vela de Skrvzp qu'è asse granta è bella quia Niou-Yorke aò bin Tolotsenaz. L'è batià vé vè onna pucheintà rivière qu'on l'ai di lo Mississipi, qu'è fòdrài onna dozanna de Louve et de Flon po lo reimplia.

Faut vo dere assebin quie la vela de Tatadzenellie n'étai pas oncora onna vela quand no sein arrevà

dein lè z'Amériques, en nonante-sat. L'étai on croufo veladzo avoué quauqué poutra caraie ein bou, que-meint lè baraqué de per sti no. Sti veladzo l'étai setà aò pi d'on crèt, avoué on bou su lo dessu daò crèt. Laò bou, laò crèt, tot cein s'appelàve Sauva-té-bin-llein. Lè villhie dzeins dezent que lè z'autro iadzo, l'ai avai daì z'homme on bocon sauadzo, lè Druides, dein lo bou è quie fasai daì sacrifices la nè. Mé cràio quie stiau z'homme l'étai p'tire bin daì bregands qu'èpouarivant lè poutra dzein quie bramàvant lè z'ons à z'autro: « Sauva-té bin llei! vaique l'ennemi! »

Adon, l'ai avai rein quie daì brava dzeins per lè quand no sein z'arrevà ein Amérique. Min de gâapions, min de troppa, min de gendarmes, n'arai rein en à crezenà dein sti bocon de paradis.

Mà, ne vaite pa qu'on gaillà de Skrvzp, on monsu Hu-Guelin — qué lo diablo lo pregne! — allàve foutimassi dein laò bou de Sauva-té-bin-llein po que-ri daì « fossiles ». Sein revegne ein breimeint: « Euréka! Euréka! » Laò syndique lo fà amenà per deveint li è lài de: « Mà, Monsu Hu-Guelin, qu'ài-vo à bouaillà dinsé? On derai, ma fai, onna bourrique qué n'arai rein à medzi! Que vo z'è-te arrevà po vo ballhi onn'émochon pareille? » Lo poutra gaillà lài a de, tot essofflià: « Ié... ié... ié... trovà onna mine dein voutron bou! » « Onna mine! dein noutron bou de Sauva-té-bin-llein, fà lo syndique. N'è pà possible! Cognaisé noutron bou assebin quie ma catsetta. » « L'è portein bin veré, ié trovà onna mine de tiuvrò, daò vretablio tiuvrò, dein la molasse, é pà pou! L'ein a daì quintau è daì quintau. Voutra coumouna l'è millionnère, mimameint milliardère, Monsu lo syndique! »

Et l'étai dinse. L'a bin falliu laò cràre. Ka daì moui de dzeins sant arrevà de totte lè partià daì z'Amériques, mimameint daì z'autro cantons. Pourro Tatadzenellie! l'étai milliardère ein tiuvrò, mà assebin ein vermenà! No z'a falliu no mèclià avoué totte sorté de bregands, de la granna d'enfaì: daì Dzaunò, avoué laò ge tot de bi et laò quyvà dessu lo coutset de la tita, daì Pi-Rodzò, mau débarbouilli avoué daì plliomme vè la fremousse, è mimameint daì z'Allemands que desant tot lo teimps: « Profitiren! Profitiren! » L'a falliu bâti daì moui de carraie pò reduire totta cliia racaille de Satan que vègnat no robà noutron tiuvrò.

Noutra munichipalita nè savai pllie coumeint sé degremelli: falliai estraire tot sti « minerai », coumeint ie diant, falliai lè bourlài dein daì pucheint for de boulandzi, no nè pouavi pà tot feré no-mimo. Ma cein fasai mau bin de veré totte ellie fripouillè per sti no.

L'avai falliu nommà daì gâapions, daà gendarmes, daì colonets, mimameina on générà; l'avai falliu bâti daì presons, onna meson de foce, totte lè misère, quie!

Mà, vo ites binirà, dein voutra balla vela de Lozena, de nè rein savai de cliia mine d'or, d'ardzeint aò de tiuvrò quie no z'ant amenà ti cliia z'eimbèteimeints.

Vo z'arai bin la bontà, Monsu lo Conteu, de corredzi sti papà, deveint quie de l'è fère passà dein voutra follhie. Vo compreinde, ié su onna villhie fenna quie n'a pà mousi dein lè z'écoulés. Mà, vo pouède demandà à m'n'homme se sa Suzette a la leingà eimmortià po dévèsà ein français, ein anglais, ein chwitsetutche, aò mimameint ein patois. Mà, la plliommà, cein n'è pà daò mimo. Ne foudrai pà quie

lè dzeins dé per Lozana vignant no dere : « Clia villhie batouille, l'arâi mi fé dé sé kaisi, na pâ dé no z'eindroumi avoué sa « chronique » dé Tatadzenellie.

Vo saluo avoué respect, Monsu lo *Conteu*, é mon hommo assebin.

Voutra serveinta,

*Suzette à Djan Samuët,*

fenna dé Manu à Djan Abram, à Tatadzenellie, su lo Mississippi, Etats-Unis d'Amérique.

A L'ECOLE. — Le professeur :

— Supposons que huit d'entre vous avez ensemble 48 pommes, 32 pêches, 56 prunes et 16 melons. Qu'aurait chacun de vous ?

Un élève :

— Mal au ventre.

### UN RECUEIL MANUSCRIT DE L'ARCHIVISTE BARON

(Suite.)

Ces lignes sont écrites au moment où l'on se ruait aux mines d'or, où les Mormons même, — voir le *Lac Salé*, excusez de la référence — amassaient la matière périssable.

— Je n'écris que pour de l'argent; je ne voyage que pour mes affaires... jamais je ne fais de course d'agrément, car il y va trop d'argent; ainsi je n'ai ni esquisses, ni souvenirs, à fixer sur le papier; le temps est trop précieux.

Baron tient à son idée, il y va de son petit apologue :

— Il y avait à N... un homme qui ne voyait pas d'animal plus utile, plus joli que sa chèvre; chevaux, vaches et moutons lui étaient tout à fait indifférents; on dit même qu'il en critiquait la possession et l'usage : « A quoi bon », disait-il.

On a un parti-pris : fût-il le plus étroit, le plus dépourvu de raison, de justice, d'équité, d'intelligence, on s'y tient; après moi, le déluge. Les trois quarts, au moins, des hommes submergent l'autre quart. La proportion serait-elle au-dessus ou au-dessous de la réalité? Le parti-pris, pavillon qui couvre toutes les marchandises, de A jusqu'à Z. Nous exagérons.

Et puis, ce qui est admirable, chez le vieil archiviste, c'est son détachement. Pas d'amour-propre d'auteur, pas de soif de l'imprimé; il écrit pour son plaisir à lui, pour conserver « un doux souvenir des sites admirables que nos heureuses contrées présentent avec tant de profusion et pour se le retracer à volonté dans certains moments de tristesse et d'ennui ».

Il avait devant lui tout un lot de brochures sur le canton de Vaud. Il les a lues. Et voici, il va en exprimer la quintessence dans divers cahiers à couleurs bleues, jaunes, roses, grises, vertes, où une batarde, dont l'usage se perd, fascine l'œil enfiévré du XX<sup>me</sup> siècle et fait songer au Paradis perdu.

Et l'entretien se clôt sur ces mots de Zoïle à Baron, qui a fait défiler devant lui les principales vues du canton :

— Adieu, je vais à mes affaires !

Déjà ! Mais les gens rassis diront que c'est précisément parce que nos prédécesseurs de 1854 étaient à leurs affaires, dans l'industrie du cuir, de la mégisserie, du fer, dans la banque, le commerce, que nous, qui, si facilement, nous en moquons, sommes les habitants d'une ville prospère, malgré la guerre, plus prospère en tout cas qu'elle ne l'était au lendemain de l'indépendance du Pays de Vaud, alors qu'il fallut que les citoyens administrateurs, secrétaires, employés, huissiers, régents, pasteurs, patientassent des mois, voire des années, pour connaître la couleur de l'argent qui leur était dû. Les instituteurs recevaient du grain, les pasteurs du vin. Ils devaient vendre pour pouvoir se nourrir et vivre d'autre chose.

Heureusement pour Baron, il n'arriva pas trop tôt et ne connut point toutes ces misères; en tout cas, philosophe aimable, il proclame :

— Je me contente de mes appointements et de mes modiques revenus, et je vis aussi tranquillement que possible.

\* \* \*

Glanons rapidement. Tout d'abord, une réflexion qui correspond à la pensée intime de tous les ama-

teurs de courses pédestres, genre de sport en train de mourir, à moins qu'il n'ait un jour sa revanche :

« Il n'est personne qui n'ait acquis, par lui-même, la conviction des effets salutaires qui résultent d'une course, faite dans un but de pur agrément, par la diversion utile qu'elle procure à ceux qui, par vocation, sont assujettis à un genre de vie habituellement sédentaire, à un travail plus ou moins sérieux. L'utilité, je dirais même la nécessité d'un exercice de ce genre, pour le physique et pour le moral, est si bien établi qu'il serait superflu de s'étendre ici dans de longs détails. »

Et voilà le promeneur parti. Nous vous faisons grâce de ce qu'il dit de Lausanne et de ses environs. La notice comprend dix pages sur papier rose. Elle pourrait parfaitement avoir sa place dans une chrestomathie. En tête, le mot de *Fanny*, l'épithète que Gibbon, un ami enthousiaste cependant, donne à cette ville.

La population d'Ouchy est dénombrée : environ 300 âmes, se composant de négociants, commissionnaires, expéditeurs, de bateliers et de pêcheurs. Nous sommes loin de cette généralisation gouailleuse : les gens d'Ouchy !... des pirates ! Pirate toi-même ! — Passons du bleu, c'est la couleur d'Ouchy, au vert, c'est-à-dire au Jorat, aux Croisettes, à Sainte Catherine, etc... Mais auparavant :

« En sortant de Lausanne par le faubourg de la Barre, on peut monter à Sauvabelin par deux chemins très agréables : celui qui s'ouvre à droite passe au-dessus des *Eaux minérales*, dont la source jaillit sous un pavillon situé à l'extrémité d'une allée ombragée de marronniers, au fond d'un joli vallon tapissé de verdure, que le Flon arrose, sur le côté opposé duquel, formant une petite esplanade, est une maison de bains et restaurant. Cette eau minérale martiale (*sic.*), fraîche et limpide, était très fréquentée du temps du célèbre docteur Tissot, qui en recommandait l'usage comme tonique; aujourd'hui, elle l'est bien moins et sans doute à tort. »

Je te crois ! Ou bien si vous voulez : Et comment ! Beaulieu, la Chablère, Prilly, Renens, Ecublens, etc. etc. en jaune :

« A quelque distance des *Rochers du Gret* est la charmante campagne du Bois de Cery, sur une riant colline... »

(A suivre.)

L. Mogeon.

### UN BANQUET D'AUTREFOIS

**B**N présence des prix actuels des menus d'hôtels et des moindres réjouissances gastronomiques, il peut paraître presque cruel de rappeler les souvenirs d'antan. Quelle différence lorsqu'on jette un regard sur le passé. Il y a de quoi rendre rêveur.

Au XVI<sup>me</sup> siècle, la vieille ville d'Harfleur, en Normandie, eut l'insigne honneur d'offrir un banquet au roi François I<sup>er</sup>. Le menu, comme l'on pense, fut fastueux. Le banquet fut magnifique, puisqu'on crut bon d'en conserver à jamais le souvenir dans d'impérissables archives.

Il comprenait : 15 dz. et demie de pains à 2 sous la dz.; des chapons, coqs, canards, perdrix et pluviers pour 7 livres et 15 sols; 4 gigots à 2 sols et 6 deniers pièce; 2 moutons à 16 sols pièce; 6 tartes à 3 sols; 8 livres de porc à 2 sols; 12 verre à pieds à 9 sols la dz.; 59 gallons de vin à 2 sols et 6 deniers le pot; un ponchon de vin clair et d'Orléans à 8 livres.

La carte à payer pour ce banquet royal, auquel assistèrent toutes les hautes personnalités de la ville et de la province, s'éleva à... « 34 fr. seize sous ».

PAR UN C. — Deux Alsaciennes, en service à Paris, se rencontrent près des Halles.

— Devine donc ce que j'ai dans mon panier, dit l'une; ça commence par un c.

— Parbleu, c'est du jambon, dit l'autre (elle prononçait naturellement « champon »).

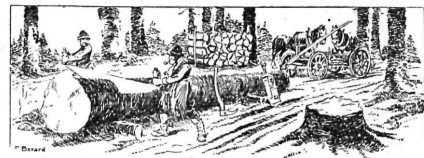
— Non.

— Ah ! j'y suis, c'est de la « joucroute ».

— Mais non, puisque je te dis que ça commence par un c.

— Ah ! c'est vrai; alors je ne sais pas.

— Que t'es bête, s'écrie la première, triomphante; c'est des « crenouilles ».



### TYPES DE CHEZ NOUS

Le scieur de bois.

**D**ANS le temps, je sciais mon bois. On faisait cet ouvrage sur la fin de l'hiver, quand de piquantes giboulées, mêlées de la dernière neige et de la première pluie, annonçaient le printemps tout proche.

Nous nous installions sous le couvert, près du « néveau ». Un chevalet, deux scies, une à dents de loup pour les gros « rondins » et l'autre à dents ordinaires pour le bois plus petit, tel était notre outillage. J'oublie cependant quelque chose, restant habituellement suspendu à portée de main, au montant de la porte de grange, et que nous utilisions fréquemment pour graisser nos scies quand elles commençaient à serrer dans la taille. C'était un souvenir du dernier cochon tué pendant l'hiver. Ni outil, ni instrument, cette petite chose nous rendait cependant grand service. Au respect que je vous doit, mon grand-père l'appelait un « bourillon ». Par tradition, nous lui avons conservé le même nom. Et s'il n'est pas dans le Larousse, je serais bien emprunté de le désigner d'une façon plus académique. Toutefois, il me revient que notre régent nous a eu dit :

— Nombri, est sa véritable appellation.

Parbleu, je m'en souviens bien maintenant, à preuve encore une petite histoire de ce sujet :

\* \* \*

C'était, il y a quelques années. Comme d'habitude, après la mise de Seyte, on sciait le bois sous le couvert. Il tombait une pluie froide dont les éclaboussures, malgré l'abri, nous glaçaient les mains ! Passe madame la ministre. Elle s'arrête auprès de nous pour « s'achotter » un peu. Et tout en travaillant, nous faisons la conversation. La scie allait et venait dans un gros « mollet » nouveau et dur, creusant lentement son passage. Mais la voilà qui serre... la scie !

— Un peu de graisse irait bien !

Je jette un coup d'œil du côté du clou où la petite chose en question devait être suspendue. Elle n'y était pas.

— Jean, dis-je à domestique, va me chercher à la cuisine le... nombri !

Et me demandant soudain s'il a bien compris ce que je veux, je lui crie encore du bout du corridor :

— Tu sais ce que c'est, hein ?

— Oui, me répondit-il.

Appuyé sur ma scie, j'écoute madame la ministre me faire ses doléances sur la fermeture trop tardive des cafés, et l'emploi abusif de la piquette dans les travaux de la campagne.

Jean revient de son pas traînant :

— Voilà !

Et mon gaillard me tend un tire-bouchon tout neuf, avec crémaillère à vis, instrument que j'avais acheté le mardi précédent chez Schneider, à Yverdon, sur le conseil de mon genre, qui regrettait chaque fois, lorsque je débouchais une bouteille de rouge des « Corbettes », de voir troubler, par un brusque mouvement d'arrachage du bouchon, cette bonne goutte de notre plus vieux côteau. Et ce tire-bouchon, d'un modèle alors peu connu, avait fait sensation à la maison. Je n'en menais pas large, franchement, ne sachant quelle contenance prendre.

— Mais, dis-je enfin, moitié riant, moitié bourru; ce n'est pas ce que je t'ai demandé, niollu, va ! Je t'ai envoyé chercher le « bourillon » !

— Oh ! fallait alors l'appeler par son nom, me répondit-il. J'ai cru que cette espèce de mot était pour désigner cette jolie petite machine !

Là-dessus, madame la ministre nous quitta avec une dignité qui me parut offensée.

Je n'ai jamais pu savoir si mon domestique m'avait joué un tour, ou bien s'il avait été sincère en prenant un tire-bouchon à crémaillère pour un nombri.

En y songeant maintenant, j'en ris encore.

\* \* \*